

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1022

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Implantation des services de l'immeuble Porte Sud et fermeture du passage Turenne immeuble Le Clip - Travaux complémentaires - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoïn (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009

Délibération n° 2009-1022

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Implantation des services de l'immeuble Porte Sud et fermeture du passage Turenne immeuble Le Clip - Travaux complémentaires - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent projet concerne le redéploiement de services communautaires sur les principaux bâtiments administratifs implantés dans le 3^e arrondissement : hôtel de Communauté, immeubles Le Clip, Porte Sud, M+M, et la mise à disposition des élus communautaires (vice-présidents) de bureaux adaptés à leurs fonctions.

Par délibération n° 2009-0515 en date du 9 février 2009, le conseil de Communauté a approuvé le projet de regroupement dans l'immeuble Le Clip des directions de la voirie et de la propreté rendu possible par le départ de la direction de l'eau vers l'immeuble Le Triangle.

La deuxième étape des réaménagements concerne l'implantation de services sur l'immeuble Porte Sud et un aménagement à réaliser en extérieur de l'immeuble Le Clip pour limiter un certain nombre de nuisances évoquées régulièrement en comité d'hygiène et de sécurité : la fermeture du passage Turenne.

Travaux de grosse maintenance bâtiment Le Clip - fermeture du Passage Turenne : 90 000 € TTC

Afin de remédier à un certain nombre d'inconvénients dont un état de salissures quotidiennes en soubassement des façades, il est envisagé de fermer ce passage par des grilles avec portillons pour laisser le passage vers les toilettes publiques aménagées par la ville de Lyon lorsqu'elles sont ouvertes. Le dispositif proposé tient compte des ouvertures nécessaires pour le service complet d'enlèvement des ordures ménagères et des issues de secours de l'immeuble pour les agents.

Les travaux proposés ont obtenu l'accord préalable des Architectes des bâtiments de France (ABF), Le Clip se situant dans le périmètre des 500 mètres des bâtiments classés le long des berges du Rhône.

Le montant des travaux (mise en place de portail, de barrières, reprise de sol, etc.) est évalué à 90 000 € TTC.

Installations des services immeuble Porte Sud

Il convient de rappeler que la Communauté urbaine est présente dans l'immeuble Porte Sud sur quasiment l'intégralité du bâtiment.

Les redéploiements concernent :

- des aménagements aux niveaux 4 et 5 :

. la direction des relations internationales (DRI) Communauté urbaine et ville de Lyon : 24 postes de travail seront implantés.

Pour mémoire, le conseil de Communauté a approuvé, en juillet 2009, la constitution d'un service unique placé au sein de la Communauté urbaine chargé des relations internationales. Une convention fixe les modalités de cette mise à disposition.

Les agents communautaires de la DRI installés au M+M seront déplacés avec leurs mobiliers. Ceux de la ville de Lyon devront être dotés de nouveaux équipements ;

. la direction de la prospective et stratégie d'agglomération (DPSA) : 29 postes seront aménagés. L'actuel mobilier de la DPSA (située actuellement au 203, rue Garibaldi) est totalement disparate et vétuste. Il est de surcroît totalement inadapté aux réductions de surfaces allouées. Il sera remplacé en totalité ;

. la direction de la logistique et des bâtiments (DLB), service logistique, installé au 203, rue Garibaldi est redéployé avec son mobilier (22 postes).

L'aménagement des niveaux 4 et 5 prévoit la modification de quelques cloisonnements existants (nombreux espaces partagés pour la DPSA qui sera sur 2 niveaux et des espaces individuels réduits pour la DRI).

Au final, 75 agents se répartiront sur les 2 niveaux. A noter que l'effectif précédent sur ces 2 niveaux occupés par la direction de la voirie, était de 56 postes de travail ;

- des ajustements sur les niveaux 7 et 8 occupés par la DLB : modifications de cloisonnements destinés principalement à accueillir des agents en cours de recrutement dans le cadre de l'évolution des compétences de la DLB et à décompresser des espaces devenus trop denses.

La DPSA et la DRI ont exprimé une forte attente concernant l'amélioration de l'interphone actuel de l'immeuble compte tenu de la fréquence, de la diversité et des personnalités qui seront amenées à se rendre dans leurs locaux.

L'estimation des dépenses sur l'immeuble Porte Sud comprend :

- le cloisonnement, reprise de plafonds, le câblage informatique et modification des éclairages	256 000 € TTC
- acquisition de mobilier	136 000 € TTC
- déménagement	30 000 € TTC
- divers (signalétique, interphone, ...)	25 000 € TTC
	<hr/>
- total pour l'immeuble Porte Sud	447 000 € TTC

Le montant total estimé pour la phase, objet du présent rapport, est de 482 000 € TTC en investissement (passage Turenne compris) et de 55 000 € TTC en fonctionnement.

Une troisième et dernière étape concernera l'installation de la vice-présidence et la fin des travaux de maintenance sur l'hôtel de Communauté relatif au remplacement des moquettes.

Cette prochaine étape fera l'objet d'un dernier dossier qui sera présenté fin 2009 ou début 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux complémentaires : implantation des services immeuble Porte Sud et la fermeture du passage Turenne immeuble Le Clip.

2° - Décide le transfert d'autorisation de programme d'un montant de 80 000 € de l'opération globalisée mobiliers et matériels n° 1660 vers l'autorisation de programme individualisée n° 1602 installation des services dans le 3° arrondissement, les deux opérations relevant de l'autorisation de programme globale D1 : Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale D1 : Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine sur l'opération n° 1602, individualisée le 9 février 2009, pour un montant de 402 000 €.

4° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 482 000 € en dépenses d'investissement et de 55 000 € en dépenses de fonctionnement répartis selon l'échéancier suivant : 537 000 € en dépenses en 2009.

5° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 472 000 € en dépenses d'investissement et 135 000 € en dépenses de fonctionnement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.